

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

38

Octobre 2010

Sommaire

- Télévision numérique
- Rentrée scolaire 2010
- Connaissez-vous bien votre village ?
- Inscription sur les listes électorales
- Installation d'une kinésithérapeute
- Centre de loisirs
- Sur la trace des dinosaures
- Le Clic

Manifestations

OCTOBRE 2010

Dimanche 10 : Bourse d'échange des Sapeurs Pompiers

Samedi 16 : Bourse aux vêtements et jouets du Sou des écoles, de 8h30 à 18h00

Dimanche 24 : Exposition artisanale du Club de l'amitié du Lange

Vendredi 29 : Soirée des récompenses, Municipalité

NOVEMBRE 2010

Judi 11 : Commémoration de l'armistice de 1918

Samedi 27 : Repas des Aînés Municipalité et C.C.A.S.

DECEMBRE 2010

Dimanche 5 : Loto du Sou des Ecoles à 15 h

Samedi 11 : Noël en fête de l'ASCOR

Dimanche 19 : Thé dansant organisé par la Gymnastique volontaire

Télévision numérique

La télévision devient numérique et propose ainsi plus de chaînes, une qualité du son et de l'image remarquable et le tout au format cinéma (16/9^{ème}).

Actuellement, la majorité des programmes numériques sont émis en simple définition (SD), les images sont déjà mieux définies mais dans les années à venir, la diffusion en haute définition (HD) améliorera encore cette qualité. Le passage au tout numérique est annoncé pour le 14 juin 2011 dans l'Ain, à l'exception de la chaîne Canal + dont la diffusion en analogique a déjà été stoppée.

TNT : Télévision Numérique Terrestre



Le terme TNT définit le mode de diffusion de la télévision numérique par antenne : le signal numérisé est transmis par ondes hertziennes et reçu par la traditionnelle antenne râteau terrestre, le même réseau que celui de l'actuelle télévision analogique.

La classique diffusion analogique de l'image et du son est très sensible aux interférences qui détériorent l'image. La réception est souvent difficile, c'est souvent le cas à Martignat (parasites, grésillements ...). Avec le numérique, l'image n'est pas altérée pendant son transport. Si le signal est capté correctement (de passable à très bon), l'image affichée est parfaite. Sinon, aucune image n'est affichée. En limite de réception, des pixellisations (petits carrés) peuvent apparaître sur l'écran, le "décrochage" est alors imminent.

Plus de chaînes avec la TNT :

La diffusion numérique consomme moins "de place" pour sa diffusion sur un même canal hertzien. Avec l'analogique, on diffusait une chaîne par canal contre un maximum de six en numérique (multiplexage). Il devenait alors techniquement possible de proposer plus de chaînes.

Multiplex R1	France 2	France 3	France 5	ARTE	LCP	France Ô
Multiplex R2	Direct 8	France 4	BFM TV	Virgin 17	Gulli	I>Télé
Multiplex R3	Canal + HD	C+ Cinéma	C+ Sport	Planète	TPS Star	
Multiplex R4	M6	W9	NT1	Paris première	ARTE HD	
Multiplex R5	TF1 HD	France 2 HD	M6 HD			
Multiplex R6	TF1	LCI	Eurosport	TF6	NRJ12	TMC

La réception des canaux (multiplex) n'est pas uniforme avec la TNT, ce qui explique que certaines chaînes sont toujours parfaitement affichées alors que d'autres "décrochent". Le multiplex R5 (HD) n'est pas actuellement diffusé sur la zone Oyonnax - Martignat.

Recevoir la télévision numérique :

Martignat est situé dans une zone montagneuse en limite de couverture de la TNT. Sur la commune, on capte cependant plus facilement la TNT que la télévision analogique mais il est très difficile de le prédire sans essai préalable.



A gauche : chaîne ARTE en mode analogique à Martignat en septembre 2010

A droite : la même émission en mode numérique simple définition avec la même antenne et le même téléviseur (TNT).

De plus, les signaux ne sont pas émis à leur pleine puissance. Ils le seront à l'arrêt de l'analogique. Et n'oubliez pas que pour recevoir la TNT sur un ancien poste de télévision, il faudra un décodeur TNT (à partir de 20 € en SD).

Si la réception TNT s'avère impossible, une réception satellite s'impose. Il faudra alors installer une parabole et un décodeur numérique ou simplement changer le décodeur si vous possédez déjà une parabole. Des aides peuvent être allouées si la zone est reconnue non couverte. Mais attention, la carte sera déterminée 3 mois avant l'arrêt de l'analogique. Dans tous les cas, conservez vos factures.

Pour plus d'informations, appelez au **0970 818 818** (tarif local) ou consultez le site www.tousaunumerique.fr.

Rentrée scolaire 2010-2011

La rentrée scolaire de l'année 2010-2011 s'est déroulée sous un soleil radieux. Et comme toujours, les parents étaient nombreux pour accompagner et encourager leurs enfants.

Ecole maternelle : 53 élèves en 2 classes



De gauche à droite :

Francine BERNARD
ATSEM le matin

Véronique ABDELGHAFOUR

Carole MICHEL

Myriam DEL CIANCIO
ATSEM

Nicole DEL CIANCIO
ATSEM

Classe	Nombre d'élèves	Professeurs
Petite section - moyenne section	15 et 13 enfants	Carole MICHEL - directrice
Moyenne section - Grande section	17 et 8 enfants	Véronique ABDELGHAFOUR

Ecole primaire : 116 élèves en 5 classes



De gauche à droite :

Karine MITAUX

Valérie TODARO

Laurent CALAMARTE

Sandra ENTAT

Gilles REY

Béatrice DEBOST

Julien SNYERS

Francine BERNARD
ATSEM l'après-midi

Classe	Nombre d'élèves	Professeurs
CP	24 enfants	Béatrice DEBOST - directrice
CE1	22 enfants	Valérie TODARO
CP/CE1		Laurent CALAMARTE
CE2-CM1	18 et 6 enfants	Gilles REY
CM1-CM2	19 et 4 enfants	Sandra ENTAT
CM2	23 enfants	Karine MITAUX

Julien SNYERS est professeur remplaçant en maternelle et primaire.

Etude et Garderie

Etude CP - CE1	Mireille AMIN
Etude CE2 - CM1 - CM2	Myriam DEL CIANCIO
Garderie le matin en primaire	Francine BERNARD
Garderie à midi en primaire	Myriam DEL CIANCIO lundi - mardi Mireille AMIN jeudi - vendredi
Cantine à midi	Francine BERNARD Marie-Thérèse MITAUX
Traversée de la route	Mireille AMIN
De gauche à droite : Mireille AMIN et Myriam DEL CIANCIO	



Frais scolaires Année 2009-2010

Les communes assurent la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des écoles maternelles et primaires. A Martignat, les frais annuels de scolarité ont été les suivants pour l'année scolaire 2009-2010 :

Ecole maternelle

Objet	Montant
Fournitures scolaires	3 426.26 €
Entretien et maintenance des bâtiments et du matériel	2 097.05 €
Electricité et chauffage	9 203.17 €
Produits pharmaceutiques et d'entretien	790.79 €
Téléphone et internet	881.38 €
Sorties	1 160.00 €
Salaires et charges ATSEM et personnel d'entretien	77 162.54 €
Salaires et charges de l'intervenant musical	1 699.20 €
Intérêt des emprunts	8 853.70 €
TOTAL	105 274.09 €
68 élèves → soit par enfant et par an	1 548.15 €

Ecole primaire

Objet	Montant
Fournitures scolaires	2 844.16 €
Entretien et maintenance des bâtiments et du matériel	2 257.71 €
Electricité et chauffage	6 781.62 €
Produits pharmaceutiques et d'entretien	1 119.58 €
Téléphone et internet	921.14 €
Sorties culturelles et piscine	1 472.00 €
Salaires et charges du personnel d'entretien	13 360.63 €
Salaires et charges de l'intervenant musical	5 097.60 €
Intérêt des emprunts	27 901.00 €
TOTAL	61 755.44 €
121 élèves → soit par enfant et par an	510.38 €

Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le lieu où cette photo a été prise sur le territoire de notre commune ?



Réponse à la question du N° 37

Il s'agissait du réservoir d'Evron d'une capacité de 125m³ à cuve unique qui redistribue l'eau aux usagers d'Evron.



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales. Il faut pour cela se présenter en mairie avec les documents suivants avant le 30 décembre à 17h00 :

- Pièces d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à votre nom (facture électricité, gaz, téléphone, ...)

Installation d'une kinésithérapeute

Nous saluons l'installation au centre village d'une kinésithérapeute. Mme Gaëlle DELORME BERTHOZAT reçoit sur rendez-vous au 76 rue du Centre. Les espaces commerciaux aménagés sont maintenant tous occupés.

Prenez contact au 04.74.12.97.47.



Centre de loisirs

Le centre de loisirs a accueilli 35 enfants de la commune du 6 juillet au 23 juillet 2010. Encadrés par une directrice et trois animateurs, ceux-ci ont participé aux multiples activités organisées.

Les enfants sont allés à la piscine d'Oyonnax et au Parc des Légendes à Andilly en Haute-Savoie. Cette sortie s'intégrait parfaitement dans le projet d'animation qui était basé sur le thème de l'imaginaire et du fantastique.

A la fin du séjour, les enfants ont préparé un « goûter-apéritif-surprise », un moment de rire et de convivialité où les parents étaient invités.

Nous donnons rendez-vous aux enfants âgés de 6 à 12 ans l'été prochain pour de nouvelles aventures !

Sur la trace des dinosaures

Il y a 150 millions d'années des dinosaures vivaient dans la région qui était sans doute une lagune. Ils y ont laissé des traces dans la boue qui s'est desséchée et solidifiée.

Ces traces protégées par des sédiments de plus en plus épais ont été immergées puis, avec le plissement de la chaîne du Jura, elles sont remontées. Avec l'érosion, ces traces apparaissent par endroit. Les cartes géologiques permettent de dater les roches de notre région et donc de cibler des secteurs de recherche. C'est comme cela que le site de Plagne a été découvert.

Des empreintes de sauropodes ont également été trouvées à Martignat sur des terrains privés. Il s'agit de traces de piétinement avec des empreintes plus petites qu'à Plagne. Il faudra certainement poursuivre les fouilles pour savoir si le site pourrait être intéressant.

Ces traces découvertes par Madame MARCAUD et Monsieur LANDRY ont été identifiées par d'éminents spécialistes lyonnais. Pour le commun des mortels, il n'est pas évident de distinguer des traces de pas et ces découvertes sont lisibles surtout par les scientifiques intéressés.

En l'état actuel, il n'est pas possible d'aménager un site intéressant pour le public. Affaire à suivre ...



Centre Local d'Information et
de Coordination du Haut-Bugey
10 rue de l'Orme
01100 OYONNAX

Le CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Haut-Bugey accueille, écoute, soutient, informe et oriente les personnes de 60 ans et plus sur les thèmes suivants :

- Soutien à domicile
- Structure d'accueil et d'hébergement
- Services de soins
- Soutien aux familles
- Accès aux droits
- Retraite active
- Aides financières

N'hésitez pas à les contacter du lundi au vendredi à ce numéro :

04 74 75 67 79